

**DOUZIEME ASSEMBLEE ANNUELLE DU COMITE DES SUPERVISEURS DE
BANQUES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**

LIBREVILLE, 25 OCTOBRE 2006

PROJET

**DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE
L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA
PRIVATISATION DE LA REPUBLIQUE GABONAISE,
PRESIDENT DU COMITE MINISTERIEL DE L'UNION MONETAIRE DE
L'AFRIQUE CENTRALE (UMAC)**

*Monsieur le Vice-Gouverneur de la BEAC, Président Suppléant de la
Commission Bancaire de l'Afrique Centrale,*

*Monsieur le Président du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de
l'Ouest et du Centre,*

*Mesdames et Messieurs les responsables d'organes de supervision d'Afrique de
l'Ouest et du Centre,*

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter, au nom du Président de la République,
du Gouvernement et du peuple gabonais, une chaleureuse bienvenue en terre
gabonaise, à l'occasion de la Douzième Assemblée Annuelle du Comité des
Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Je vous remercie d'avoir effectué le déplacement depuis vos pays respectifs
jusqu'à Libreville où vous pouvez vous considérer comme chez vous. J'espère

que, malgré l'agenda très chargé de votre Assemblée Annuelle, vous trouverez l'occasion de découvrir la capitale gabonaise et d'apprécier l'hospitalité de sa population.

Mesdames et Messieurs les responsables d'organes de supervision d'Afrique de l'Ouest et du Centre,

J'ai suivi avec beaucoup d'attention les propos du Président du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Je relève avec satisfaction que, depuis plus d'une décennie, votre Comité œuvre activement pour le renforcement de la coopération entre les divers organes de supervision bancaire de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre, et même au delà. Je note également les divers efforts consentis en vue de renforcer les capacités des différents organes de supervision membres de votre Comité. Je vous en félicite et vous encourage à persévérer dans cette direction de manière à doter nos pays respectifs de systèmes bancaires solides et capables de jouer un rôle important dans le développement de nos économies. En cela, vous contribuez à faire du NEPAD une réalité.

L'activité bancaire, comme vous le savez, est très sensible. Vous avez la noble mission d'en assurer la supervision et d'en garantir sa stabilité. Je suis conscient de l'ampleur de votre tâche dans un environnement caractérisé par de profondes mutations, nécessitant une adaptation constante. Votre comité vous donne l'occasion de partager vos expériences et de peser, autant que vous pouvez, sur l'orientation et la définition des principes internationaux régissant cette activité. Cette Douzième Assemblée Annuelle vous permettra assurément de poser un autre jalon à cette œuvre de solidarité dont l'intérêt n'est plus à démontrer.

Mesdames et Messieurs,

L'activité des banques implantée dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est en croissance régulière. La situation des banques est globalement bonne, grâce notamment aux efforts croissants de réformes et à l'amélioration de l'environnement macroéconomique de notre Sous-région. Celles-ci sont globalement redevenues, depuis quelques années déjà, solvables, liquides et rentables. La plupart d'entre elles affichent un ratio du capital supérieur à la norme établie et disposent d'une liquidité suffisante pour assurer un financement adéquat de l'économie.

Au regard de la situation qui prévalait au cours des années 1990, l'on peut louer les efforts consentis par toutes les parties prenantes, au rang desquelles la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Celle-ci a réussi, jusqu'ici, à remplir ses missions avec efficacité dans l'esprit des prescriptions des Hautes Autorités de la CEMAC.

Je ne doute pas que les réformes induites par la récente évaluation régionale du système financier de la CEMAC, réalisée par le FMI et la Banque Mondiale, devront davantage concourir à l'affermissement de la culture de la bonne gouvernance et de la responsabilisation au sein de notre industrie bancaire. Dans nos pays en développement, l'attraction des investissements étrangers et l'approfondissement de l'intermédiation financière requièrent des exigences supplémentaires en matière des préceptes du Gouvernement de l'Entreprise et de la mise en conformité totale aux règles et lois édictées par les Autorités.

En ma qualité de Président du Comité Ministériel de l'UMAC, je voudrais profiter de cette occasion pour dire toute notre satisfaction pour l'œuvre accomplie et encourager la COBAC à toujours faire mieux de manière à doter la CEMAC d'un système bancaire fiable et crédible.

La réalisation de cet objectif, vous vous en doutez bien, figure au rang des préoccupations du Gouvernement de la République Gabonaise qui s'est engagé à doter son économie d'un système bancaire et financier capable de participer activement au développement du pays, sous la haute impulsion du Président de la République, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, dans le cadre de son projet de société intitulé « *Mon projet, des Actes pour le Gabon* ». A cet effet, aucun effort n'est ménagé pour offrir les conditions favorables au développement de l'activité des établissements de crédit implantés dans notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement gabonais encourage tous les regroupements qui, comme le Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, contribuent au renforcement de la coopération Sud - Sud, notamment la coopération entre Etats africains. Pour ma part, je demeure convaincu que les objectifs que vous poursuivez seront progressivement atteints et profiteront grandement à nos systèmes bancaires et, au delà, à nos économies. Je ne saurais douter un seul instant que vos travaux se dérouleront dans la sérénité habituelle, favorisée par le cadre accueillant de Libreville.

Je déclare ouverts les travaux de la Douzième Assemblée Annuelle du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.